



Normes pour le programme : Techniques de travail social – gérontologie

Ces normes approuvées par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Techniques de travail social – gérontologie (code MFCU 50728) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Octobre 2018

Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des coordonnateurs et chefs du programme Techniques de travail social – gérontologie pour leur contribution à ce projet ainsi que Kristi Harrison et Louise Campagna, les personnes chargées du projet de l'élaboration des normes.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018

ISBN 978-1-4868-2751-0 PDF

Table des matières

Normes pour le programme : Techniques de travail social – gérontologie.	1
Remerciements	2
Table des matières.....	3
Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes.....	3
La spécificité francophone	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle.....	7
Techniques de travail social – gérontologie (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)	7
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle.....	9
Glossaire	21
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	23
Contexte	23
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	23
Application et Mise en œuvre.....	24
La formation générale.....	27
Exigences	27

But.....	27
-----------------	-----------

Thèmes.....	28
--------------------	-----------

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Techniques de travail social – gérontologie offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 50728) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres:

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme «Techniques de travail social – gérontologie». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme Techniques de travail social – gérontologie doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les dix résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Le programme **Techniques de travail social – gérontologie**, offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, mène à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario. Ce programme offre des expériences d'apprentissage intégré et pratique et la possibilité d'acquérir des connaissances liées à la mise en valeur du mieux-être et à la confirmation des forces et des habiletés des gens dans leurs milieux.

L'augmentation de la longévité de la population dans son ensemble et l'arrivée des baby-boomers dans la catégorie des personnes âgées, créent une demande importante de professionnels possédant des connaissances et une expertise en rapport avec le vieillissement.

Les personnes diplômées maintiennent des relations professionnelles conformes aux normes juridiques et éthiques et on s'attend à ce qu'elles s'engagent à promouvoir la justice sociale ainsi que l'établissement et le maintien d'une culture axée sur l'égalité. Avec les personnes âgées, les proches aidants, les familles, les groupes et les communautés, et en adoptant une approche globale axée sur leurs forces, elles identifient et mobilisent les ressources nécessaires pour favoriser les possibilités de collaboration en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Les personnes diplômées du programme Techniques de travail social – gérontologie font preuve, dans leur pratique professionnelle, de leur compréhension d'un certain nombre de valeurs et de principes directeurs et de leur capacité à les respecter. Ces valeurs et ces principes témoignent :

- d'une croyance dans le droit fondamental au respect, à la dignité et à l'auto-détermination pour toutes les personnes ;
- de la reconnaissance de la valeur et des possibilités de tous, en particulier des personnes âgées ;
- d'une croyance dans le droit à l'autodétermination des peuples autochtones du Canada, y compris leur droit à déterminer et à recevoir des services sociaux appropriés d'un point de vue culturel ;

- d'un engagement envers la dualité linguistique de l'Ontario, notamment le droit d'obtenir des services sociaux en français ;
- d'un désir de promouvoir la justice, l'égalité et l'accès pour tous à des services pertinents et tenant compte de l'aspect culturel, peu importe la race, l'origine ethnique ou nationale, la culture, la langue, la religion, l'identité de genre ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la capacité physique, la capacité intellectuelle et la situation socioéconomique ;
- de l'habilitation des personnes, des groupes et des communautés à identifier leurs propres forces et à s'en servir pour surmonter les obstacles structurels à la satisfaction de leurs besoins;
- d'une bonne connaissance des différentes approches et de la capacité à les mettre en pratique afin de contribuer au cheminement positif des individus, des groupes et des communautés ;
- de l'obligation de rendre compte à l'endroit des utilisateurs des services, des communautés et de la société, incluant les communautés autochtones.

Le domaine des techniques de travail social est régi par la Loi de 1998 sur le travail social et les techniques de travail social. Après avoir terminé avec succès le programme Techniques de travail social – gérontologie, les personnes diplômées peuvent s'inscrire auprès de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, l'organisme de réglementation de la profession en vertu de la Loi.

Les personnes diplômées du programme Techniques de travail social – gérontologie sont polyvalentes et reçoivent une formation qui les sensibilise aux enjeux actuels et aux tendances futures dans le domaine des soins et des services de soutien destinés aux personnes âgées. Elles peuvent notamment faire partie d'une équipe interdisciplinaire et peuvent travailler dans divers milieux offrant des services communautaires, notamment les gouvernements fédéral et provincial, les administrations municipales, les services aux personnes âgées, les maisons de retraite, les établissements de soins de longue durée, les centres de soins palliatifs, les foyers de groupe, les centres d'hébergement, les centres communautaires, les programmes destinés aux personnes ayant des besoins particuliers ou des handicaps, les services de santé mentale, les fournisseurs de services aux populations autochtones en milieu rural et urbain, les conseils de bande ainsi que les établissements d'enseignement.

Les diplômés auront la possibilité de parfaire leur formation et d'obtenir des qualifications professionnelles supplémentaires grâce à des ententes d'articulation entre les collèges, les universités et les associations professionnelles. Les étudiantes et étudiants qui souhaitent obtenir plus d'information à ce sujet devraient communiquer avec les collèges, les universités et les associations professionnelles.

[* Voir le glossaire](#)

Note de fin de texte :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le

transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Techniques de travail social – gérontologie (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. établir des relations professionnelles et interpersonnelles fondées sur le respect et la collaboration qui sont conformes aux normes professionnelles, juridiques et déontologiques et en rapport avec le domaine des techniques de travail social;
2. consigner les renseignements avec exactitude et communiquer efficacement sous forme écrite, électronique, verbale ou non verbale, conformément aux lois relatives à la protection de la vie privée et à l'accès à l'information, de même qu'aux normes de la profession et du milieu de travail;
3. intégrer un cadre de pratique au sein d'un continuum de prestations de services qui répond aux besoins des personnes âgées, de leurs familles et des communautés aux *niveaux micro, méso, macro** et global, et collaborer à l'atteinte de leurs objectifs;
4. planifier et mettre en œuvre des programmes, des services et des interventions d'*activation** accessibles et adaptés qui contribuent au maintien ou à la restauration des fonctions des personnes âgées sur tous les plans, tout en tenant compte des divers besoins des personnes âgées, de leurs familles et des communautés, et en satisfaisant ces besoins;
5. examiner les répercussions de la politique sociale, des lois et des systèmes politique, social, historique et économique sur les personnes âgées, les communautés et la prestation des services;
6. élaborer des stratégies et des approches qui soutiennent le *client**, les familles et les communautés dans le renforcement des capacités d'autonomie sociale des personnes âgées tout en favorisant leur dignité et leur estime de soi;
7. adopter une *pratique anti-oppressive* axée sur les forces de la personne** en tenant compte de la capacité de résilience et de croissance des personnes âgées, des groupes, des familles et des communautés au moment de répondre aux besoins variés des populations marginalisées ou vulnérables afin d'agir en tant qu'allié et défenseur;

8. élaborer des stratégies et des approches en vue de favoriser et de maintenir la prise en charge de la santé personnelle à l'échelle globale en tant que membre d'une profession reliée aux services sociaux;
9. travailler avec les personnes âgées, les groupes, les familles et les communautés afin d'assurer que les stratégies des prestataires de services favorisent la justice sociale et économique, et dénoncent les abus de pouvoir, la discrimination, le harcèlement et la violence sexuelle auprès des *clients**, des collègues et des communautés;
10. développer la capacité à travailler avec les personnes âgées, familles, groupes et communautés autochtones tout en respectant leurs droits inhérents à l'autodétermination, ainsi que cerner les obstacles systémiques qui produisent des effets néfastes, et travailler à éliminer ces obstacles en établissant des interventions appropriées à l'aide de démarches telles que des *pratiques sensibles aux traumatismes**.

[* Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à établir des relations professionnelles et interpersonnelles fondées sur le respect et la collaboration qui sont conformes aux normes professionnelles, juridiques et déontologiques et en rapport avec le domaine des techniques de travail social.

Éléments de performance

- a. Reconnaître le cadre législatif régissant les techniques de travail social et le rôle du technicien en service social, et tenir compte des répercussions sur la responsabilité professionnelle et la reddition des comptes;
- b. établir des relations de travail conformes aux normes professionnelles, aux codes de déontologie, aux lois pertinentes, aux lignes directrices des organismes;
- c. établir et maintenir des limites claires et appropriées entre ses relations personnelles et professionnelles, conformément aux normes professionnelles, juridiques et éthiques, pour son propre bien-être et celui de ses collègues, des autres professionnels ainsi que des personnes et des collectivités en tant qu'utilisateurs des services;
- d. mettre en valeur les forces de la personne et de la collectivité et leur droit à *l'autodétermination** dans les processus de collaboration, de consultation et de défense des causes;
- e. établir et maintenir de bonnes relations au travail avec ses collègues, ses superviseurs et les partenaires de la collectivité;
- f. travailler en collaboration en tant que membre d'une équipe ou d'un groupe interdisciplinaire ou dans un contexte de partenariat, y compris les aînés ou autres partenaires autochtones, le cas échéant;
- g. reconnaître la complexité de la gestion de cas et la nécessité de faire appel aux *compétences** des membres de l'équipe interdisciplinaire au besoin;
- h. consulter les partenaires pertinents et collaborer avec eux pour assurer une compréhension intégrale de la situation des participants et améliorer la qualité des services et l'accès aux ressources;
- i. rendre des comptes à ses collègues, à ses pairs et à ses superviseurs dans un travail d'équipe ou individuel, suivant les besoins;
- j. appliquer efficacement des stratégies de résolution de problèmes et de conflits dans la prestation des services;
- k. reconnaître les limites et le champ d'exercice du rôle du technicien en travail social;
- l. préserver la vie privée des personnes et la *confidentialité** des renseignements personnels, conformément aux normes professionnelles, juridiques et éthiques et aux exigences organisationnelles;
- m. reconnaître l'incidence de la gouvernance sur les relations professionnelles;

- n. se fixer des objectifs personnels en matière d'apprentissage, de perfectionnement et d'épanouissement professionnels;
- o. utiliser le code de déontologie et les normes d'exercice professionnel de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario pour guider sa pratique.

[* Voir le glossaire](#)

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à consigner les renseignements avec exactitude et communiquer efficacement sous forme écrite, électronique, verbale ou non verbale, conformément aux lois relatives à la protection de la vie privée et à l'accès à l'information, de même qu'aux normes de la profession et du milieu de travail.

Éléments de performance

- a. Faire appel à des habiletés telles que l'écoute active, le respect, la compétence culturelle, la sécurité culturelle*, la validation, le recadrage, la confrontation et la communication d'un message clair afin d'établir et de renforcer des relations professionnelles dans les communications en personne, au téléphone et par voie électronique, y compris la documentation écrite ;
- b. faire la prise de note dans la langue de communication de la personne desservie, dans la mesure du possible ;
- c. faire preuve d'authenticité et de respect dans ses communications interpersonnelles afin d'établir et de maintenir des relations de travail;
- d. utiliser diverses formes de collecte de données et ses compétences en recherche pour élaborer des propositions visant à établir des programmes et des services durables;
- e. utiliser le courriel et les médias sociaux de manière professionnelle et éthique conformément aux normes de la profession et du milieu de travail;
- f. veiller à l'exactitude de la documentation et des dossiers tenus ainsi qu'à leur conservation de façon sécuritaire, conformément aux normes de la profession et aux règlements du milieu de travail.

[* Voir le glossaire](#)

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à intégrer un cadre de pratique au sein d'un continuum de prestations de services qui répond aux besoins des personnes âgées, de leurs familles et des communautés aux niveaux *micro, méso, macro** et global, et collaborer à l'atteinte de leurs objectifs.

Éléments de performance

- g. Favoriser et faciliter l'accès des personnes aux ressources et aux services officiels et informels appropriés et *l'aiguillage** vers ceux-ci afin de répondre aux objectifs des personnes âgées et des collectivités;
- h. collaborer avec les personnes âgées, les familles, les groupes et les collectivités afin de fixer des objectifs réalisables à l'aide d'une démarche globale axée sur les forces et adaptée à la culture;
- i. faire place au caractère unique de l'expérience humaine et à ses complexités dynamiques en constante évolution;
- j. reconnaître et encourager l'utilisation des mécanismes et des réseaux de soutien informels présents dans les collectivités en tant que moyen de favoriser un changement positif;
- k. reconnaître les liens entre les traumatismes, les dépendances et les problèmes de santé mentale en adoptant une démarche adaptée;
- l. favoriser l'accès des personnes âgées aux ressources communautaires telles que le counseling, les groupes d'entraide, les prestataires de services communautaires et le travail communautaire, suivant leurs besoins et leurs objectifs;
- m. évaluer la santé, le bien-être et les besoins des proches aidants des personnes âgées et fournir les ressources appropriées pour satisfaire à leurs besoins;
- n. déterminer les structures des soins de santé et les modèles de prestation de services sociaux en place en Ontario et au Canada pour faciliter la navigation entre les services, les processus relatifs aux plaintes et la protection des droits des personnes âgées;
- o. participer à l'élaboration du profil complet d'une personne âgée grâce à la participation de celle-ci, de sa famille et de ses proches aidants ainsi que de membres d'autres équipes et de réseaux de soutien;
- p. promouvoir l'amélioration fonctionnelle, la capacité d'autonomie et l'accès à des activités d'enrichissement chez les personnes âgées, selon les données des évaluations et les résultats souhaités, en tenant compte des objectifs et des volontés de chaque personne.

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à planifier et mettre en œuvre des programmes, des services et des interventions *d'activation** accessibles et adaptés qui contribuent au maintien ou à la restauration des fonctions des personnes âgées sur tous les plans, tout en tenant compte des divers besoins des personnes âgées, de leurs familles et des communautés, et en satisfaisant ces besoins.

Éléments de performance

- a. Planifier des services et des programmes individuels et communautaires axés sur la personne et sur les forces pour répondre aux besoins et aux objectifs cernés chez les personnes âgées;
- b. participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces programmes et services qui répondent aux besoins et aux intérêts des personnes âgées et améliorent leur qualité de vie;
- c. participer en tant que membre d'une équipe interprofessionnelle/interorganisme à des soins de rétablissement et à des programmes d'activités et de loisirs destinés aux personnes âgées, dans les collectivités et les établissements, convenant à différents niveaux de fonctionnalité et d'autonomie (p. ex., centre pour personnes âgées actives, maison de retraite, foyer de soins de longue durée, etc.);
- d. déterminer les changements bio-psycho-sociaux qui surviennent au cours du vieillissement et leur incidence sur les besoins des personnes âgées;
- e. déterminer les modèles conceptuels et les principes de la thérapie par les loisirs et *l'activation**;
- f. cerner les troubles neurocognitifs et les problèmes de santé physique liés à l'âge, les besoins et les difficultés qui s'y rapportent ainsi que des stratégies et des programmes pertinents pour y faire face;
- g. appliquer divers programmes et stratégies fondés sur des données probantes qui sont couramment utilisés pour répondre aux besoins des personnes âgées souffrant de troubles neurocognitifs (p. ex., Montessori, Eden, Gentlecare, gérontologie comportementale, etc.);
- h. faire appel à diverses techniques pour faciliter la communication et l'interaction avec les personnes âgées souffrant de troubles neurocognitifs et de problèmes de santé physique liés à l'âge;
- i. recueillir, analyser et synthétiser les commentaires des personnes, des proches aidants et des fournisseurs de soins par le biais de l'observation, de l'évaluation, de la recherche et de la consultation;
- j. évaluer les programmes en lien avec la réalisation d'objectifs mesurables et la satisfaction des utilisateurs/*clients**;
- k. élaborer un budget de base des programmes précisant les fonds et (ou) les sources de financement;

- l. préparer les bénévoles à soutenir les programmes;
- m. établir des relations d'aide efficaces en tenant compte d'aspects comme l'ethnie, la culture, l'âge, la capacité, le stade de développement, la race, l'origine ethnique, la religion, la culture, la langue, l'identité de genre ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, la situation socioéconomique, la structure familiale et la structure communautaire;
- n. déterminer les variables biologiques, sociologiques, économiques, politiques, historiques, environnementales, spirituelles, culturelles et *psychosociales** qui influencent le développement humain et le comportement, au moyen d'un cadre anti-oppression;
- o. contribuer à l'élaboration de plans d'action axés sur la collaboration tenant compte de la composition changeante de la collectivité sur les plans démographique, social, politique et économique en employant des outils de consultation et des stratégies de revendication;
- p. prendre en compte l'histoire, la culture, les traditions, les normes, les valeurs, les antécédents d'oppression et l'intersectionnalité des personnes et des collectivités afin de favoriser l'élaboration de programmes et de services opportuns adaptés à la culture et aux besoins;
- q. collaborer avec les *clients** en vue de déterminer leur capacité de résilience à utiliser pour *l'autodétermination**.

[* Voir le glossaire](#)

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à examiner les répercussions de la politique sociale, des lois et des systèmes politique, social, historique et économique sur les personnes âgées, les communautés et la prestation des services.

Éléments de performance

- a. Utiliser un processus d'analyse structurelle qui cerne les structures sociales sous-jacentes pour décrire les enjeux touchant les personnes, les familles, les groupes et les collectivités;
- b. décrire les répercussions des lois pertinentes, des politiques prescrites et des règlements concernant la prestation des services aux personnes âgées;
- c. examiner les initiatives gouvernementales concernant le financement du système d'aide sociale et des organismes de prestation de services et relever les effets des changements de politiques importants sur la prestation des services et l'expérience *clients** des personnes âgées;
- d. cerner les défis actuels pour les personnes âgées, les groupes, les familles et les collectivités dans un contexte de problèmes structuraux et systémiques plus généraux;
- e. décrire des problèmes sociaux tels que la violence, la pauvreté, l'itinérance, la maladie mentale et les dépendances dans un contexte social, politique, historique et économique plus large.

[* Voir le glossaire](#)

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer des stratégies et des approches qui soutiennent le *client**, les familles et les communautés dans le renforcement des capacités d'autonomie sociale des personnes âgées tout en favorisant leur dignité et leur estime de soi.

Éléments de performance

- a. Recourir aux principaux réseaux d'aide comme les fournisseurs de services communautaires, les systèmes de soutien familial et informel, de santé mentale, d'aide sociale, d'information communautaire et de justice afin de soutenir les personnes, les groupes, les familles et les collectivités qui les appuient dans la réalisation de leurs objectifs;
- b. dénoncer les abus d'autorité et la discrimination;
- c. cerner les réseaux d'aide informels et les autres ressources et y recourir au moment de l'élaboration des plans d'action;
- d. déterminer les ressources communautaires et les fournisseurs de services pertinents et établir des liens avec ceux-ci afin de faciliter l'aiguillage et de répondre aux objectifs individuels;
- e. utiliser des moyens de communication et des technologies efficaces et appropriés pour conseiller les personnes, les familles, les groupes et les collectivités dans le but de résoudre leurs problèmes, de leur donner accès à des ressources actuelles et adaptées à leur culture et de répondre à leurs besoins;
- f. Déterminer les effets possibles des différences relatives à la culture, à la race, au pays d'origine, à la langue, à la religion, aux capacités, au statut cognitif, à l'orientation sexuelle, au sexe et à l'identité sexuelle sur les valeurs, les besoins, les préférences et le style de vie des personnes âgées en tant que personnes et membres d'un groupe et d'une collectivité;
- g. régler les problèmes associés aux questions de vieillissement et aux stratégies d'aide et de soutien dans le cadre du travail dans une société diversifiée et interculturelle;
- h. promouvoir l'autonomie sociale pour les personnes, les familles, les groupes et les collectivités et soutenir la défense de leurs intérêts en tant que technicien en travail social;
- i. aider les personnes et les collectivités à déterminer leurs propres besoins et recommander les ressources pour satisfaire ces besoins.

[* Voir le glossaire](#)

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à adopter une pratique *anti-oppressive** axée sur les forces de la *personne** en tenant compte de la capacité de résilience et de croissance des personnes âgées, des groupes, des familles et des communautés au moment de répondre aux besoins variés des populations marginalisées ou vulnérables afin d'agir en tant qu'allié et défenseur.

Éléments de performance

- a. Déterminer les effets possibles des différences relatives à la culture, à la race, au pays d'origine, à la langue, à la religion, aux capacités, au statut cognitif, à l'orientation sexuelle, au sexe et à l'identité sexuelle sur les valeurs, les besoins, les préférences et le style de vie des personnes âgées en tant que personnes et membres d'un groupe et d'une collectivité;
- b. régler les problèmes associés aux questions de vieillissement et aux stratégies d'aide et de soutien dans le cadre du travail dans une société diversifiée et interculturelle, particulièrement en ce qui concerne l'inclusion des autochtones;
- c. examiner ses propres préjugés et leur incidence sur le rôle d'aide;
- d. intégrer des modèles théoriques de pratique anti-oppression adaptée aux traumatismes et axée sur les forces, puis les appliquer en tant que technicien en travail social;
- e. élaborer des propositions et des stratégies visant à établir des services reflétant les besoins des personnes âgées et des collectivités;
- f. utiliser des stratégies d'animation de groupe pour habilitier les personnes âgées et les collectivités à favoriser leur propre épanouissement;
- g. encourager les personnes âgées et les groupes à participer à leur propre épanouissement et à obtenir le soutien d'alliés;
- h. intégrer des modèles de facilitation et de travail d'équipe en ce qui a trait aux techniques de travail social, tout en maintenant une conscience de soi et une pratique réflexive;
- i. chercher, planifier, orienter et évaluer des mécanismes visant à répondre aux besoins des personnes âgées et des collectivités, en mettant ses propres forces à contribution pour soutenir le processus;
- j. surveiller et faciliter le processus de groupe et mettre en œuvre les stratégies d'intervention et de constitution de groupes appropriées;
- k. reconnaître l'importance de renforcer sa capacité de travailler à partir de *compétences** conceptuelles et professionnelles, en utilisant des compétences en recherche et des pratiques factuelles dans le contexte du milieu de travail.

[* Voir le glossaire](#)

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer des stratégies et des approches en vue de favoriser et de maintenir la prise en charge de la santé personnelle à l'échelle globale en tant que membre d'une profession reliée aux services sociaux.

Éléments de performance

- a. Solliciter et utiliser une supervision formelle et informelle de façon continue, suivant les besoins;
- b. solliciter et utiliser le soutien et la rétroaction en rapport avec son propre rendement, ses forces, ses défis et ses points faibles, et ce, de la part de ses collègues, de ses pairs, de ses superviseurs et d'autres professionnels, suivant les besoins;
- c. appliquer efficacement des techniques pour favoriser l'autogestion de la santé et obtenir le soutien et les ressources appropriés, suivant les besoins;
- d. prendre conscience de ses valeurs, de ses croyances et de ses expériences et déterminer en quoi elles influencent l'établissement de relations professionnelles avec les personnes, les collègues et les superviseurs;
- e. déterminer les outils et les processus stimulant la réflexion et l'esprit critique;
- f. prendre conscience de son propre niveau de compétence et de préparation pour certaines tâches dans le cadre de sa démarche d'apprentissage et d'épanouissement professionnels.

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à travailler avec les personnes âgées, les groupes, les familles et les communautés afin d'assurer que les stratégies des prestataires de services favorisent la justice sociale et économique, et dénoncent les abus de pouvoir, la discrimination, le harcèlement et la violence sexuelle auprès des *clients**, des collègues et des communautés.

Éléments de performance

- a. Collaborer avec les collectivités afin de déterminer les besoins des personnes âgées et de leurs collectivités en déterminant leurs forces et les risques auxquels elles sont exposées dans le but de créer un changement social positif;
- b. participer aux efforts de sensibilisation communautaire et établir des liens avec des ressources communautaires pertinentes en vue d'aider les personnes âgées et leurs réseaux de soutien à satisfaire leurs besoins.
- c. élaborer des stratégies et des démarches afin de travailler avec les collectivités afin de permettre le renforcement des capacités communautaires;
- d. contribuer aux plans d'action et aux propositions de financement qui font la promotion d'un changement social positif;
- e. recommander des démarches qui portent sur les problèmes systémiques et les changements sociétaux affectant les personnes âgées, et qui favorisent l'inclusion, l'équité, l'égalité ainsi que la démocratie participative et l'engagement communautaire;
- f. prendre part aux efforts de sensibilisation communautaire qui font la promotion de la justice sociale et qui éliminent les obstacles à la participation entière de toutes les personnes âgées;
- g. examiner les lois actuelles en matière de violence sexuelle pour identifier et appliquer les stratégies d'intervention disponibles pour les *clients**, les collègues et les collectivités.

[* Voir le glossaire](#)

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à développer la capacité à travailler avec les personnes âgées, familles, groupes et communautés autochtones tout en respectant leurs droits inhérents à l'autodétermination, ainsi que cerner les obstacles systémiques qui produisent des effets néfastes, et travailler à éliminer ces obstacles en établissant des interventions appropriées à l'aide de démarches telles que des pratiques sensibles aux *traumatismes**.

Éléments de performance

- a. Examiner l'histoire de la colonisation et des peuples autochtones au Canada;
- b. examiner la connaissance des effets des traumatismes et de la colonisation sur les peuples et les communautés autochtones d'aujourd'hui, y compris une compréhension approfondie de l'histoire des pensionnats, de la rafle des années 1960 et du traumatisme intergénérationnel,;
- c. utiliser une démarche adaptée aux traumatismes au moment de travailler avec les peuples et les communautés autochtones;
- d. déterminer les considérations relatives à une pratique respectueuse de leur culture au moment d'échanger avec des personnes autochtones ou de visiter une communauté autochtone;
- e. s'impliquer auprès des communautés d'une façon qui respecte leur *autodétermination**;
- f. contribuer à l'élaboration de plans de guérison holistiques intégrant les ressources culturelles appropriées;
- g. reconnaître les effets du privilège et élaborer des stratégies d'auto-réflexion afin d'établir des relations significatives avec les personnes et les communautés autochtones.

[* Voir le glossaire](#)

Glossaire

Activation – L'activation comportementale utilise une activité physique et une stimulation mentale accrues pour faciliter l'augmentation structurée d'activités agréables qui augmentent les possibilités de contact avec un renforcement positif pour traiter la dépression tardive chez les personnes âgées.

Anti-oppressif(ve) – Approche interdisciplinaire enracinée dans le travail social qui traite de la dépression socio-économique, des déséquilibres de pouvoir dans les structures politiques et sociales afin de développer des stratégies pour créer un environnement exempt d'oppression, de racisme et d'autres formes de discrimination.

Autodétermination – Principe déontologique qui reconnaît les droits et besoins des clients de pouvoir faire leurs propres choix et de prendre leurs propres décisions. Il découle de ce principe que le technicien ou la technicienne en travail social doit encadrer et supporter les clients dans la prise en charge de leur situation.

Client – Le « client », en ce qui concerne un membre de l'Ordre, désigne toute personne ou tout organisme qui reçoit, ou a passé un contrat pour recevoir, des services de travail social ou de techniques de travail social de la part d'un membre, et cela comprend un particulier, un couple, un groupe, une famille, un organisme, une agence gouvernementale ou une communauté qui reçoit, ou a passé un contrat pour recevoir, des services de travail social ou des services de techniques de travail social directs ou indirects (tels que décrits dans les champs d'application). Dans la recherche en travail social ou en techniques de travail social, le client peut inclure un étudiant ou une personne supervisée. Les clients de membres employés par un organisme sont considérés des clients à la fois du membre et de l'organisme.

Confidentialité – Principe de déontologie selon lequel le membre ne peut divulguer des renseignements au sujet d'un client sans avoir le consentement de ce dernier. Ces renseignements comprennent, entre autres, l'identité du client, le contenu de verbalisations explicites ou autres communications avec le client, des opinions professionnelles sur le client, le matériel de dossiers sur le client ou fournis par le client.

Niveaux micro, méso, macro – Les trois grandes catégories de pratique du travail social; micro transactions directement avec le client individuel, méso implique les quartiers, les institutions et autres groupes plus petits et macro fait référence aux interventions à grande échelle qui affectent des communautés entières ou des systèmes de soins.

Pratique axée sur les forces de la personne – Théorie de la pratique du travail social qui met l'accent sur l'autodétermination et les forces des gens, une façon de voir les clients comme étant débrouillards et résilients face à l'adversité.

Pratique sensible aux traumatismes – Pratique fondée sur les points forts qui tient compte de l'impact des traumatismes, en mettant l'accent sur la sécurité physique,

psychologique et émotionnelle à la fois pour les prestataires de services et les survivants et en créant des opportunités pour les survivants.

Psychosocial – Implique l'influence de facteurs sociaux ou de comportement interactif humain, et reconnaît l'interdépendance complexe de la psychologie individuelle, du contexte culturel et social/interpersonnel.

Sécurité culturelle – Environnement spirituellement, socialement, émotionnellement et physiquement sûr pour les personnes, où il n'y a pas de défi ou de déni de leur identité, de qui ils sont ou de ce dont ils ont besoin.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Techniques de travail social – gérontologie doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La communication	• Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents	1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
Les mathématiques	• Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation	1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La pensée critique et la résolution des problèmes	• Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice	1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes; 2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;
La gestion de l'information	• Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet	1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés; 2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;
Les relations interpersonnelles	• Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage	1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe; 2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs; 3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La gestion personnelle	• Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités	1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets; 2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Techniques de travail social – gérontologie doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collègues des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être:

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être:

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être:

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être:

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être:

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible:

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
900 rue Bay
Édifice Mowat, 23^e étage
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone: (416) 212-1230

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.